



**PROCÈS VERBAL
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
24 MAI 2024**

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de l'association
- Présentation et vote du rapport moral et d'activités 2023
- Présentation et vote du rapport financier 2023
- Présentation du budget prévisionnel 2024
- Projets 2024
- Avenant du règlement de fonctionnement
- Questions diverses
- Élection du conseil d'administration

PRESENTS :

ADHERENTS – MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

DAUTREME Floriane (Secrétaire)
FABRE Maxime (membre du CA)
GRASSONE Cyril (Membre du CA)
MEAUX Marine (Présidente)
PASSERA Némésis (trésorière)

ADHERENTS :

Famille BELAID/SABIN
Famille BILLAUD/SABIN
Famille CUBAUD/MILARD
Famille DEDONDER/GOUDEY
Famille DIJOUX/RASSART
Famille FANGUIAIRE/MARECHAL
Famille FOGGETTI
Famille LAFONT-LECA
Famille LOTTA
Famille VOLONTIER/BOISSIER

POUVOIRS :

COUSIN Gérald donne son pouvoir à CUBAUD Aurélie
FAMIGLIETTI Harold donne son pouvoir à Mathilde MARX
GARCIN ANGLIONIN Violaine donne son pouvoir à LAFONT François

LESCAUT Anaïs donne son pouvoir à Marine MEAUX
LIEUTIER Jérémie donne son pouvoir à RASSART Charlotte
MARTINEZ Nancy donne son pouvoir à Mathilde MARX
NABHOLTZ Christophe donne son pouvoir à RASSART Charlotte
PATOIS Anna donne son pouvoir à DAUTREME Floriane
ROUMIEU Julie donne son pouvoir à Mathilde MARX
STIEVENART Nathalie donne son pouvoir à DAUTREME Floriane
VANDEMALLE Lucas donne son pouvoir à PASSERA Némésis

MEMBRES DU PERSONNEL :

BARATTA Coralie (auxiliaire de puériculture)
GAGNER Alexandra (Agent Polyvalent)
GAL Siloé (Apprentie)
LAUER Adeline (Animatrice)
MARX Mathilde (Directrice)
NERVO-SAEY Alizée (Animatrice)
PPIERRISNARD Romane (Apprentie)
TINTURIER Stéphanie (Animatrice)

INVITES :

Delphine CHESNEL (RSAI)
Fifi Rubato
M COCUAUD élu à la mairie de Roumoules
Mme GRILLON Nadine – Mairie de Saint Laurent du Verdon
Mme PATONNIER Arlette élue à la Mairie de Quinson
Mme PELISSIER élue à la Maire de Puimoisson
Tiska avec la TURBOLUDO – ALPE ACEPP 04

EXCUSE(E)S :

M BONINO – Maire de Puimoisson
M CASTEL (Crédit Agricole)
M BOUZELMAD Hicham Commissaire aux Comptes – Secoval Audit
Mme BUGADA (CAF 04)
Mme MOLLA Caroline (PMI)
Mme PAICHOUX Jannick (PMI)

35 familles inscrites à jour de leur cotisation d'adhésion
26 familles représentées (adhérents présents et pouvoirs)
LE CHORUM EST ATTEINT / OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous remercions les salariés présents de la crèche qui s'impliquent dans la vie de l'association. Elles ont activement participé à l'installation et au rangement de cette belle soirée. Nous remercions également les parents présents.

Nous remercions la mairie de Montagnac de nous avoir mis à disposition les tables et les chaises.

Nous remercions Tiska de la TURBOLUDO – ALPE ACEPP 04 pour l'animation des jeux durant la soirée.

Nous remercions FIFI RUBATO pour sa gentillesse, son professionnalisme et l'ambiance qu'il a mis durant toute la soirée.

Nous remercions Delphine Chesnel, RSAI, d'avoir participé en présentant son rôle et les ateliers possibles aux parents.

Nous remercions les mairies de Puimoisson, Quinson, Roumoules et Saint-Laurent du Verdon pour leurs présences : Mme Pellissier pour la mairie de Puimoisson, Mme Patonnier pour la

mairie de Quinson, M Cocuad pour la mairie de Roumoules et Mme GRILLON pour la mairie de Saint laurent du Verdon.

Nous remercions les personnes qui se sont excusées pour leur absence : M BOUZELMAD, Mme BURGADA, M CASTEL, M BONINO, Mme PAICHOUX et Mme MOLLA.

Nous remercions Aurélie et Aurélien pour l'entretien de la cour de la crèche pour cette soirée.

M GRASSONE présente l'organisation de l'Assemblée générale :

Les 6 points de l'ordre du jour seront présentés sous forme de 4 ateliers par les membres du CA et les salariés. Chaque famille votante devra remplir au fur et à mesure la feuille de vote des différents points de l'ordre du jour.

Au signal sonore, les groupes changent de stand.

Rassemblement à la fin pour élire le nouveau Conseil d'Administration.

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Présentation faite par Floriane DAUTREME et Alizée NERVO-SAEY

La structure :

L'Association « La Marelle Enchantée » est un établissement d'accueil de jeunes enfants qui accueille simultanément 16 enfants âgés de 0 à 6 ans. Nous pouvons accueillir 18 enfants.

Sa mission :

Proposer un accueil, pour tous, souple et de qualité.

Être un lieu sécurisant afin que l'enfant puisse développer toutes ses capacités.

Dynamiser le territoire

Permettre, étant donné les connaissances du personnel sur le jeune enfant, de faire évoluer les mentalités sur l'accompagnement des enfants.

L'ÉQUIPE salariée est composée de 8 personnes :

- 6 CDI 35h hebdomadaire :
 - 1 Directrice EJE : désormais, la directrice est à 50% en temps de présence avec les enfants et 50% en administratif.
 - 2 Accompagnateurs Petite Enfance et Parentalité (Auxiliaire Puériculture)
 - 3 animatrices Petite Enfance (CAP Petite enfance)
- 1 CDI 30h hebdomadaire :
 - 1 Agent polyvalent, pour réaliser l'entretien et le service des repas.

Apprentie et stagiaires :

- Depuis septembre 2021, nous accueillions Vanessa et nous a quitté au 31/08/2023
- Depuis septembre 2019 nous accueillions Océane, elle vient d'obtenir son diplôme et nous a quitté au 31/08/2023.
- Depuis septembre 2023, nous avons le plaisir d'accueillir Siloé et Romane en apprentissage dans la structure.
- Nous avons accueilli différents stagiaires de tout horizon au fil de l'année : Lucie (stage long gratifié), Mélissa

L'accueil :

L'accueil qui est proposé est de 3 types :

α L'accueil régulier :

Il concerne tous les enfants de moins de 4 ans qui fréquentent l'équipement régulièrement selon un planning fixé mensuellement par chaque famille et validé par la responsable.

α L'accueil occasionnel :

-> Tous les enfants de moins de 4 ans qui fréquentent l'équipement sans réservation mensuelle préalable, en fonction des places disponibles après accord de la responsable.
-> Les enfants de 4-6 ans scolarisés, dans le cadre d'un accueil périscolaire : le soir à partir de 16h et le mercredi et les vacances.
 à L'accueil d'urgence :
Il concerne les enfants de tous les âges.

Présentation de la référent Santé Accueil Inclusif.

Fait par Delphine CHESNEL et Coralie BARATTA

Présentation du rôle du Référent Santé Accueil Inclusif :

1. organiser les soins et l'administration des médicaments en crèche : rédige le protocole concernant les médicaments et leur administration
2. faciliter l'accueil et l'intégration d'enfants porteur de handicap ou atteints de maladie chronique : rédige et organise le PAI
3. identifier des troubles de développement du jeune enfant : rédige une grille de repérage des enfants et difficulté ou risque de l'être
4. organise des actions de promotion de la santé : rédaction des protocoles
5. rédige protocole d'urgence et le guide des CAT
6. former les équipes aux bonnes pratiques de soins et connaissance des protocoles
7. repérer les enfants en situation de danger : rdv équipe et parents
8. formalise le registre de soins

Présentation des divers projets d'atelier : alimentation, sommeil, gestes 1er secours, autres

PRÉSENTATION DU RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2023

Fait par Némésis PASSERA, Adeline LAUER et Stéphanie TINTURIER

Personnel :

Enrichissement des pratiques du personnel :

En 2023, un plan de formation a été, à nouveau, mis en place en collaboration avec l'ACEPP, ALPE et UNIFORMATION afin de prendre en charge les formations individuelles de chaque professionnel et des formations collectives.

Formation individuelle :

Coralie BARATTA :

- Le repérage d'un développement inhabituel chez l'enfant
- Les EAJE au cœur de l'actualité

Mathilde MARX :

- Structurer (re)animer ses réunions
- Les EAJE au cœur de l'actualité

Pauline GODEFROY :

- Accompagner les demandes parentales et leurs diversités
- Petite enfance et éducation non-sexiste : quels enjeux ?

Adeline LAUER : S'émerveiller ensemble, c'est tisser du lien.

Nathalie MUNOZ :

- Petite enfance et éducation non-sexiste : quels enjeux ?
- S'émerveiller ensemble, c'est tisser du lien.

Formation Collective :

- Développement du langage du jeune enfant : comment le favoriser ?

- Un environnement sain pour nos bambin formation sur les perturbateurs endocriniens avec le CODES 04 (suite)

Analyse de pratiques professionnelles

Avec Mme BROISSIN Nelly 6 réunions sur l'année

Travaux et aménagements :

- Réparation de la lumière extérieure à détecteur de présence.
- Réparation du coffrage des tuyaux d'égout derrière les conteneurs à poubelle.
- Pose d'une alarme incendie
- L'ajout des panneaux d'évacuation et du point de rassemblement
- Entretien du jardin
- Petits travaux divers
- Réparations diverses
- Réparation du store
- Réparation de la serrure de la baie vitrée d'entrée. (Mairie de Montagnac)
- Pose de molette sur les serrures des portes de la salle du personnel, baie de la cuisine et la porte d'entrée, pour permettre une ouverture rapide et une évacuation en cas d'incendie (Mairie de Montagnac).

Nous remercions les parents qui réalisent les petits travaux (Maxime, Mathieu et Marine, François, Mathilde et Cyril). Nous remercions les parents qui vont participer au jardin (terre, compost, fumier, plants, ...)

En 2023, nous avons mis en place une affiche pour annoncer les petits travaux à faire à la crèche et que les parents puissent s'inscrire. On compte sur vous !

Nous remercions le service technique de Montagnac pour les tâches effectuées :

- Encombrants
- Petits travaux

Communication :

Le site de La Marelle Enchantée

Interventions et liens avec les parents - Action Parentalité 2023

Réunion d'information pour expliquer le projet et échanger sur le domaine de la petite enfance en septembre.

Cafés parents avec le CODES sur les thèmes :

- Éduquer dehors, les bienfaits de la Nature
- Produits d'entretien

Repas des familles : réalisé juste après l'Assemblée Générale. C'est un moment important dans la vie association où parents, salariés, ... peuvent partager un temps convivial autre que sur les temps d'accueil ou de départ de la crèche. Il participe à créer du lien les uns avec les autres autour de notre association. En 2023, le repas a été accompagné par un concert de Fifirubato.

Continuité du potager et du compost de la crèche : volet développement durable et outil de partage et de cohésion des parents.

Nous remercions le personnel qui fait vivre notre projet et les projets spécifiques au sein de la crèche.

Activités et manifestations 2023 :

- Partenariats culturels et Physique notamment avec l'atelier lecture de la Médiathèque de Gréoux les bains, les séances d'éveil corporel avec l'association Les Boukans et l'éveil musical avec FifiRubato
- Vente de chocolat de Noël au profit de la crèche
- Traditionnelle journée de Noël reportée en janvier 2024 sur la journée des enfants avec le spectacle « Chouette tu dors, »
- Toujours la venue de la turboludo
- nos promenades dans le village, au parc et en forêt.
- une fois par mois une journée sans jouet (objet récup)
- Participation au festival Oh ! organisé par la DLVA à Montagnac et St Martin
- La journée des enfants à Quinson
- Sortie avec le minibus communal mis à disposition par la commune de Quinson.
 - Piscine de Quinson
 - Balade à Gréoux les bains
 - chasse à l'œuf au parc à la Ferme La Bohême
 - Visite de la Safr'ânerie de Magali et Lucien
 - La ferme Mistral de Maëlle
 - Mini ferme pédagogique " La ferme buissonnière" à la crèche
 - lac de Ste croix
 - Sortie à la Ferme La Bohême
 - Sortie à la ferme du Gaou
 - Parc de Roumoules
 - Pompier de Riez

Accueil périscolaire :

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	An
Nb enf. Diff.	7	8	7	7	8	7	10	11	6	11	9	6	18
Nb d'heures	163	454	219	400	355	514	950	467	166	424	295	125	4611

Les enfants concernés sont de 6 communes différentes.

Allemagne : 4 Montagnac : 9 Puimoisson : 1 Quinson : 0 Riez : 1 Roumoules : 2
Hausse par rapport à 2022.

Les adhérents 2023 :

COMMUNE	Nbr FAMILLES	Nbr ENFANTS	% // Nbr ENFANTS
MONTAGNAC MONTPEZAT	11	15	29%
ROUMOULES	4	4	11%
QUINSON	7	7	18%
PUIMOISSON	4	4	11%
ALLEMAGNE	6	6	16%
ST LAURENT DU VERDON	1	1	3 %
STE CROIX DU VERDON	2	2	5 %
Hors CEJ :			
RIEZ	1	1	3%
LES SALLES/VERDON	1	1	3%
VOLONNE	1	1	3%
Total hors CEJ :			9%
TOTAL	38	44	100%

Les membres du Conseil d'Administration

Le CA voté en juin 2023 était composé de 9 membres dont 4 membres du bureau.

Le CA s'est rencontré à 7 reprises pour traiter les questions relatives aux affaires courantes, à la gestion du personnel, la gestion administrative et financière... tout cela en fonction des besoins

Fréquentation et facturation pour l'année 2023 :

En 2023 : 231 jours d'ouverture soit un potentiel d'accueil de 36 960heures. (2022 : 36 160h)

Nombre d'enfants inscrits : 44 (2022 : 47) soit 2,75 enfants / place (2022 : 2,93)

Nombre d'heures réalisées : 26345,50h (2022 : 24 608h) Taux de remplissage : 71,28 % (2022 : 72,64 %)

Nombre d'heures facturées : 27873,50h (2022 : 26 266h) Taux d'occupation : 75,42 % (2022 : 68,05 %)

Taux de facturation : 105,80 % (2022 : 106,74 %)

Participation des familles : 35 201,96€ (2022 : 30 755€)

Prix horaire moyen : 1,26€ (2022 : 1,17€)

Nombre de familles < 1€ : 18 (2022 : 25)

Taux facturation = Rapport heures facturées / heures réalisées Taux d'occupation = Rapport heures facturées / heures réalisables
Taux de remplissage = Rapport heures réalisées / heures réalisables

La fréquentation est en hausse, avec un nombre d'inscrits plutôt constant.

La participation moyenne horaire des familles augmente.

La prestation de service unique de la CAF est déterminée à partir des heures réalisées mais est soumise à un système de tranche en fonction du taux de facturation. Plus le taux de facturation est élevé, moins la subvention PSU CAF est élevée.

Ce qui influence le taux de facturation est le taux d'absentéisme. **Depuis quelques années, les absences sont globalement bien justifiées ce qui nous permet de maintenir un très bon taux de facturation.**

IL EST PROCÉDE AU VOTE DU BILAN D'ACTIVITE, ADOPTE A L'UNANIMITE

PRÉSENTATION DU RAPPORT FINANCIER 2023

*Présentation faite par GRASSONE Cyril et MARX Mathilde
Des copies du bilan sont proposées à la consultation.*

Le rapport annuel des comptes a été réalisé par le bureau de l'association et arrêté au 31/12/2023. Le rapport complet est à votre disposition si besoin. Les comptes ont été certifiés par le cabinet Secoval le 24/05/2023.

Présentation du retour du CAC

Mesdames, messieurs, bonjour,

Je tenais tout d'abord à m'excuser de ne pouvoir être présent aujourd'hui parmi vous. Je vous adresse ce message pour vous confirmer, comme cela figure dans le rapport, que nous avons

effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Lors de notre audit nous avons :

Identifié et évalué les éventuels risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives

Apprécié le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites

Nous avons conclu nos travaux en certifiant que les comptes annuels sont, au regard des règles et

principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des

opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à

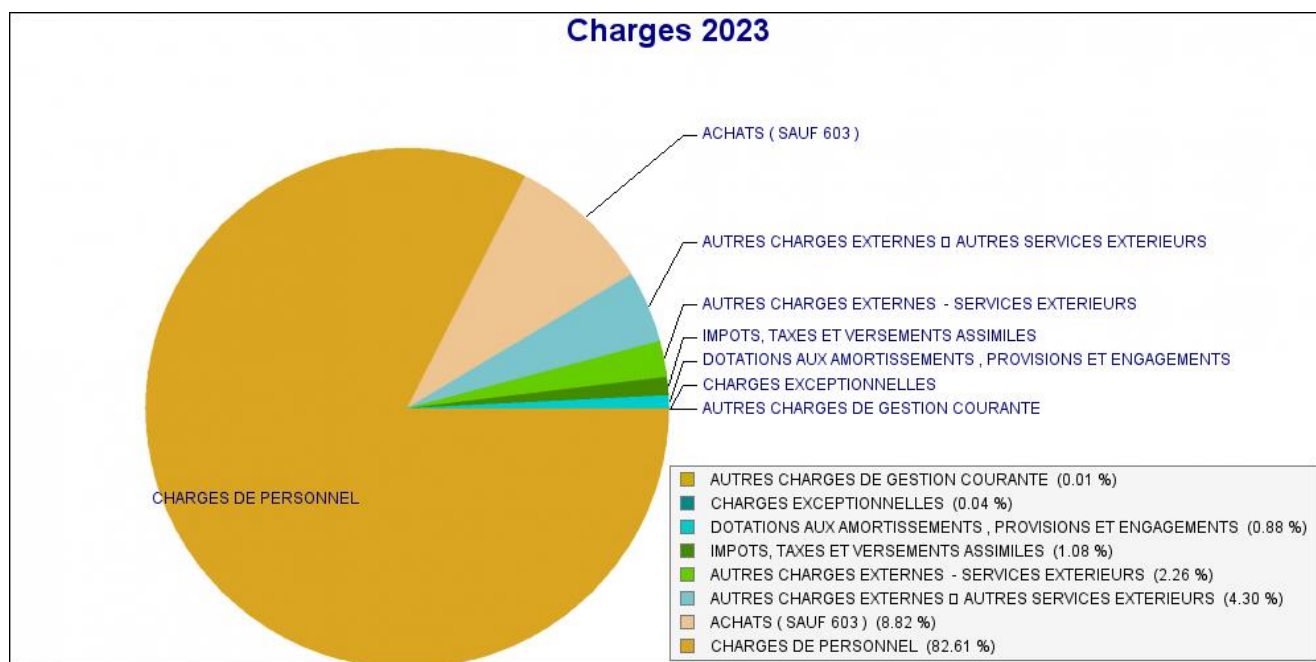
la fin de cet exercice.

Bonne assemblée générale et bonne soirée.

Hicham BOUZELMAD

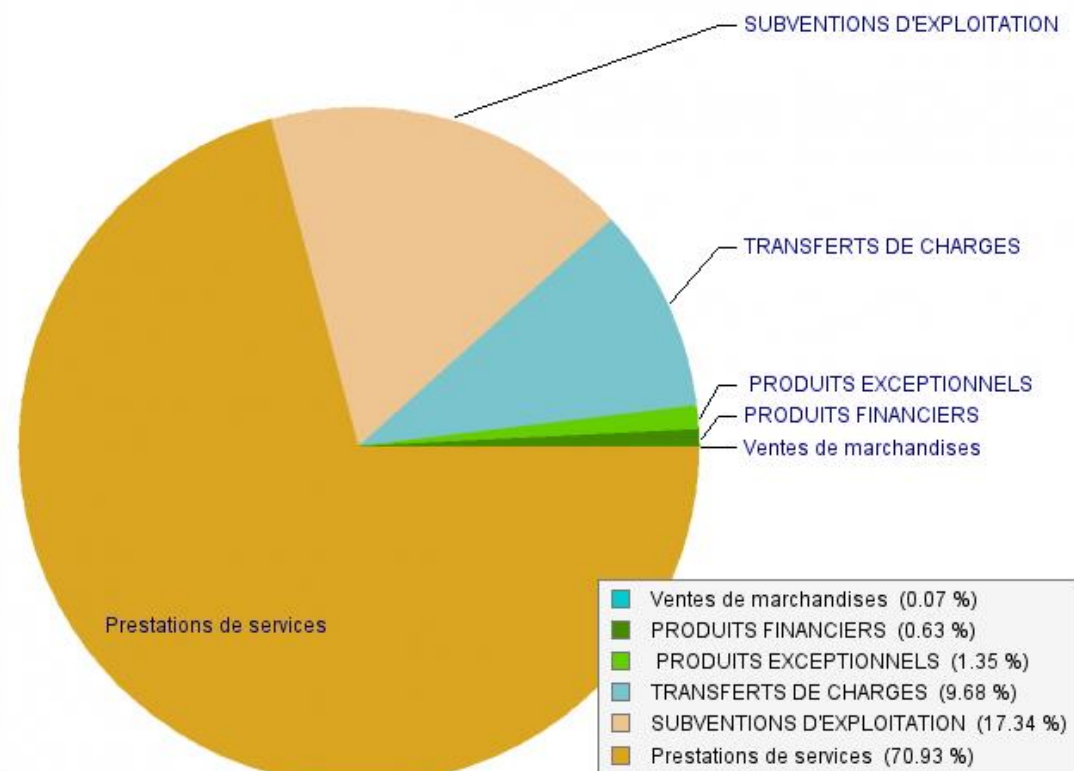
Commissaire aux comptes

Les postes de dépenses :

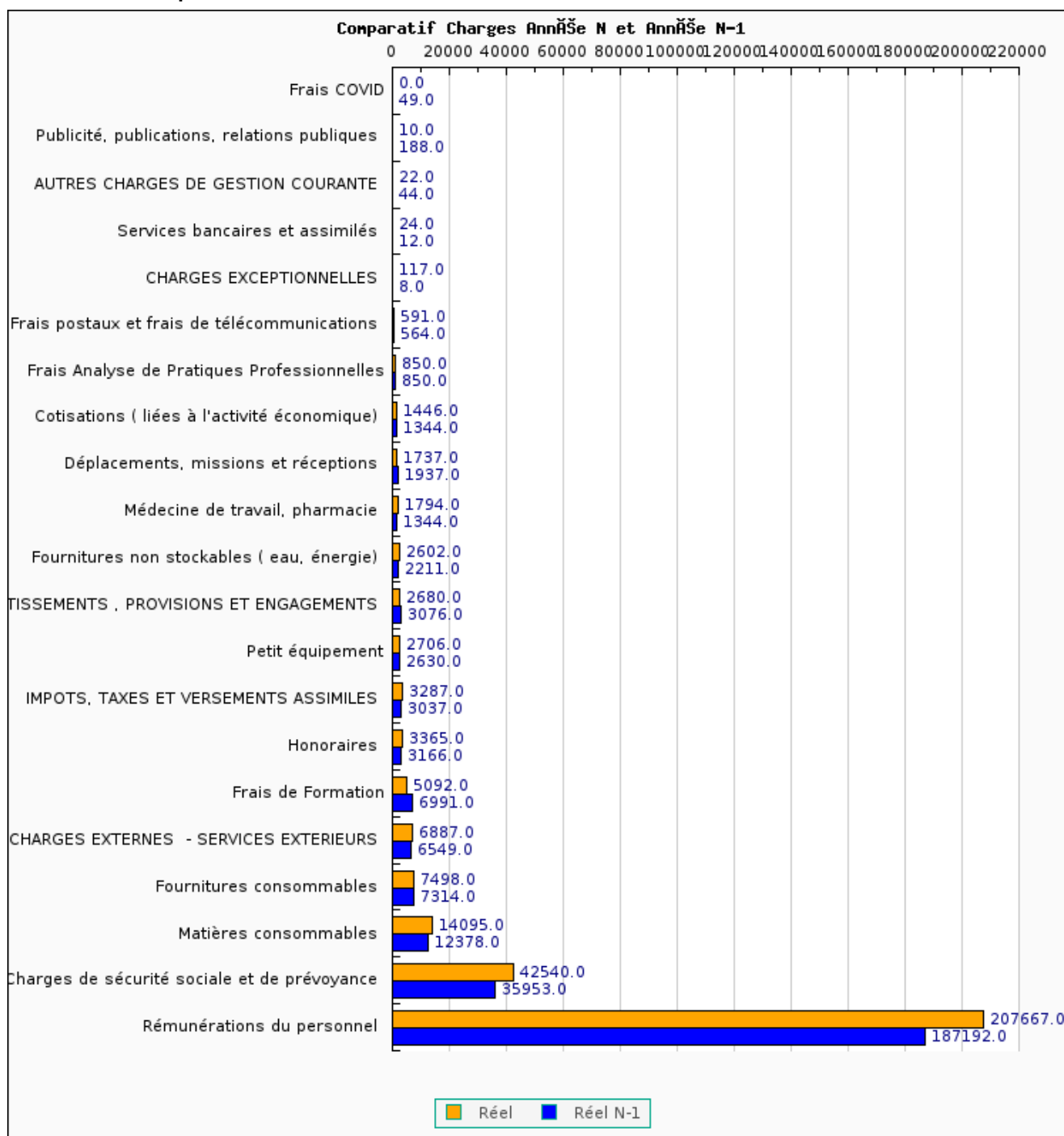


Les postes de recettes :

Produits 2023



Comparatif de l'année avec l'année N-1



En comparaison avec 2022, les charges s'élèvent à 305 011€ en 2023 contre 276 840€ soit une hausse de 28 171€ soit 10.17%.

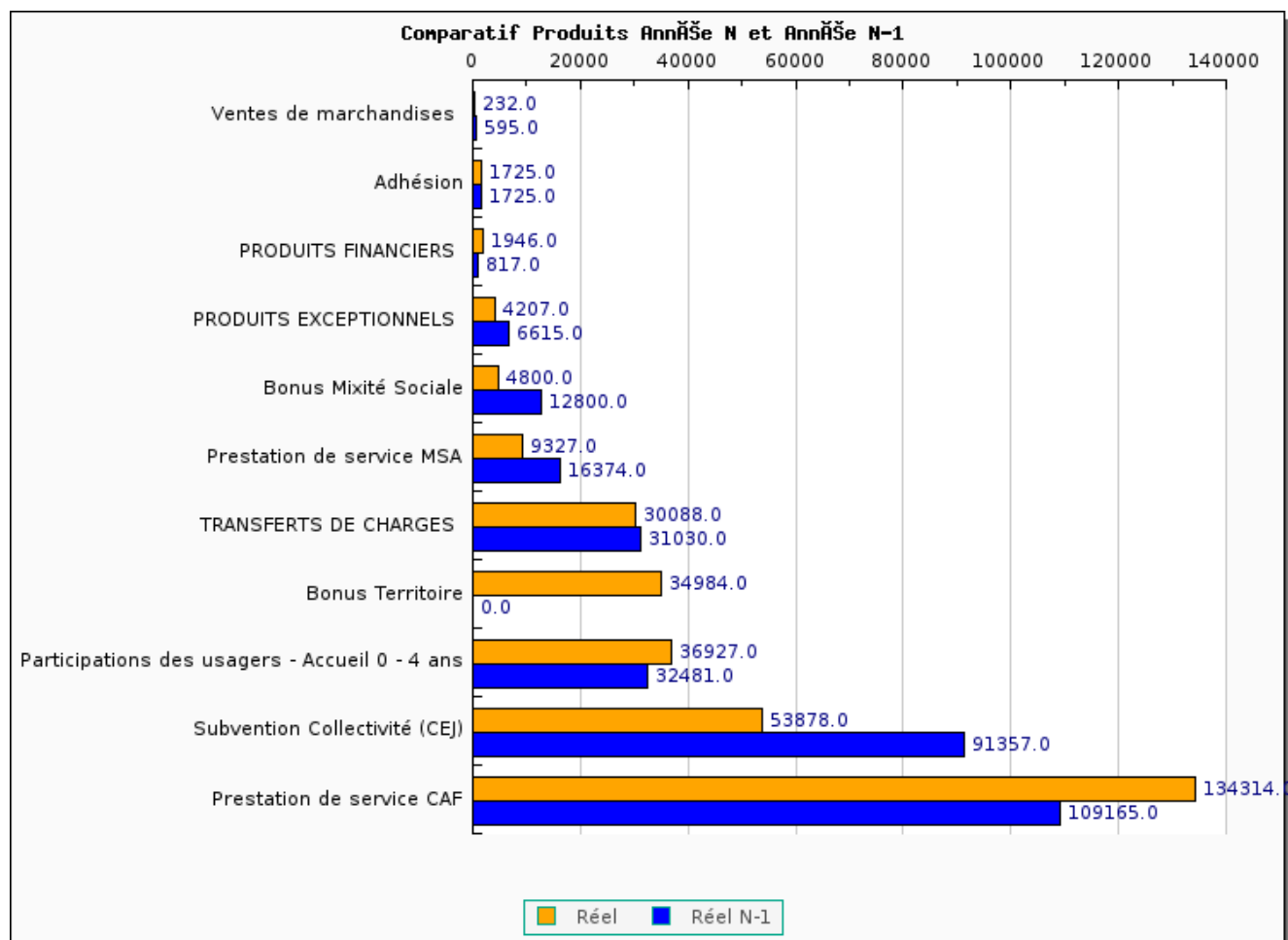
Explication:

- Compte 602110 et 602120 (alimentation) : en hausse de 1700€
- Compte 602250 (Bureautique) : en hausse de 300€
- Compte 606120 (Eau) : en hausse de 200€
- Comptes 611200 : Sorties Extérieures en hausse 160€ (+ de sorties)
- Compte 625700 (Réceptions) : Concert pour AG, hausse de 200€
- Compte 641320 (Gratification Stagiaire) : 1 stagiaire en 2023 (aucun en 2022), hausse de 1500€
- Compte 641600 (Allocation Formation) : formation de l'équipe un samedi, en

hausse (pas en 2022) de 240€€

- Charges personnel (64) : augmentation de 12% (augmentation annuelle des salariés).

- Créances irrécouvrables (671400) : abandon impayé famille (hausse de 120€)



En comparaison avec 2022, les produits s'élèvent à 310 703€ en 2023 contre 301 233€ en 2022, soit une hausse de 9 470€ soit 3.14%.

Explication :

- PSU (706110 et 706230) en hausse : Grosse revalorisation de la PSU par la CAF, répartition fixe entre CAF et MSA. Hausse de 18 000€
- Bonus mixité (706250) : montant annuel (2022 : régulier de 2021)
- Bonus territoire (706260) : nouveau bonus du nouveau CTG (complète la part des communes)
- Participation familles (706411 706412) : hausse car prix moyen en hausse (+4400€)
- Vente (707110, 707120, 707130, 707160) : en baisse de 360€
- Subvention Communale (744100 744200 744400 744600) : baisse, compensée par le bonus territoire. Refus d'Allemagne de subventionner la structure.
- Produits financiers 706800 : hausse des intérêts du livret A
- 770000 (autres produits) : aide exceptionnelle de la CAF : reliquat Aide COVID
- Aide Apprentissage (791400) : en hausse par rapport à l'année d'avant : 2 apprentis + reliquat des apprentis précédents.

Les partenaires financiers :

Notre principal partenaire financier est la CAF.

Viennent ensuite les communes. Nous remercions les communes de Montagnac, Roumoules, Quinson et Puimoisson pour leurs participations en 2023. Et enfin la MSA.

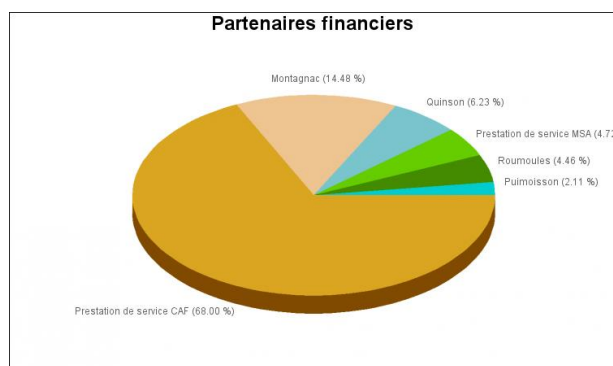
Le 31/12/2022, marquait la fin du CEJ 2019/2022 qui rassemblent toutes les communes du secteur Allemagne, Esparon, Montagnac, Puimoisson, Quinson, Riez et Roumoules. Ce CEJ global permettait d'assurer un accueil de qualité pour tous les enfants de notre secteur de 0 à 17 ans. Chaque commune participe au financement des structures auxquelles les enfants de leur commune fréquentent, selon une clef de répartition.

Depuis le 01/01/2023, le nouveau contrat a commencé sous la forme d'une Convention Territoire Global. Il s'agit d'une convention entre tous les acteurs locaux du territoire et la CAF sur des thèmes sociaux comme la Petite Enfance. Durant l'année, plusieurs réunions ont eu lieu pour aboutir en fin d'année à la signature du nouveau CTG 2023/2024.

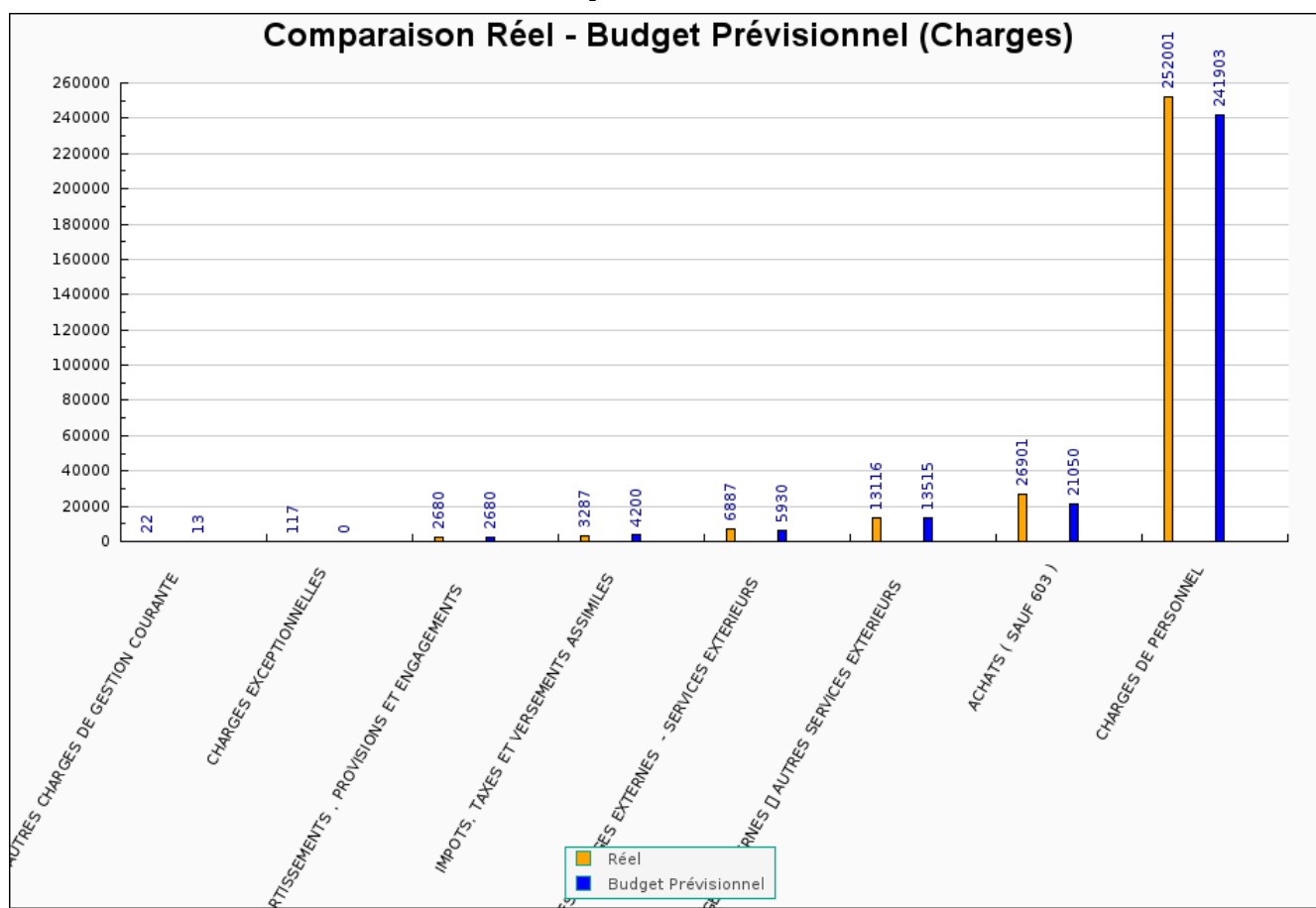
À la suite d'une réunion avec les mairies des communes des enfants fréquentant la structure, il a été convenu une convention entre chaque mairie et l'association pour la période 2023/2027. Le calcul des montants demandés en N+1 se fera en décembre N avec les heures facturées du 01/12/N-1 au 30/11/N. Selon ces données, la clef de répartition sera calculée au prorata pour chaque commune.

Pour 2023, les demandes de subvention ont été revues dans ce sens. Seule la commune d'Allemagne a refusé de financer l'association. La somme n'est pas reportée sur les autres communes, elle constitue une perte pour la crèche (contrebalancée par la hausse de la PSU). Les enfants de la commune d'Allemagne ne sont plus prioritaires et plus de nouveaux contrats sont établis.

Pour 2024, les demandes ont été faites. Allemagne en Provence ne souhaite toujours pas financer. Sainte Croix du Verdon et Saint Laurent du Verdon souhaitent financer les places des enfants de sa commune. La partie d'Allemagne ne sera pas reportée sur les autres communes.



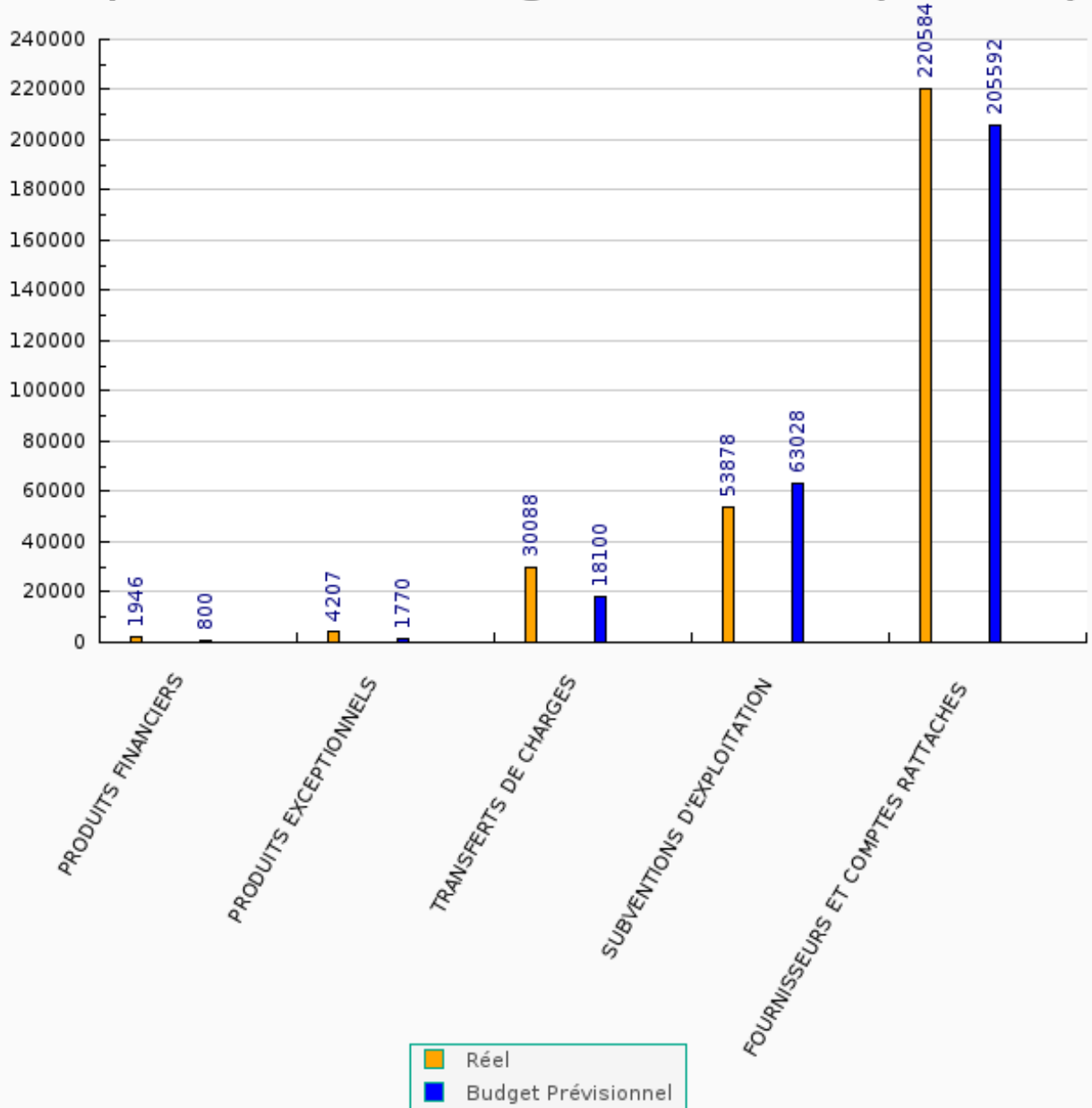
Compte :	Réel :
Puimoisson (744400)	2.11%
Roumoules (744200)	4.46%
Prestation de service MSA (706110)	4.72%
Quinson (744600)	6.23%
Montagnac (744100)	14.48%
Prestation de service CAF (706230)	68%



Charges : Hausse de 17 522€ (soit 5,88%)

- Achats : +5 850€ = hausse alimentation et énergie, développement des activités, renouvellement de mobiliers.
- Autres charges externes : +900€ = Développement des activités avec prestataires (cf projet) + abonnement professionnel.
- Autres services extérieurs : -400€ = Baisse = Absence de RSI, Concert pour Assemblée générale, augmentation des frais de déplacements (frais de formation contrepartie en transfert de charges).
- Charges du personnel = +9 184 € (+3,67%) (hausse des cotisations URSSAF et Médecine du travail)

Comparaison Réel - Budget Prévisionnel (Produits)



Produits : Hausse de 23 215€ (soit 7,79%)

- Hausse des prestations de services : 15 379€ (hausse de la PSU par la CAF)
- Baisse des subventions communales : - 9150€ (Part d'Allemagne en Provence)
- Hausse des produits financiers : intérêt du livret A
- Hausse produits exceptionnels : Reliquat aide exceptionnelle de la CAF
- Transfert de charges : +12 000€ (Remboursement des formations et frais de déplacements pour Uniformation ou CPNEF (pour l'APP) Remboursement des IJSS par Chorum, Aide pour les apprentissages)

Données de l'Activité 2023 :

Nombre de jour : **231**
Amplitude journalière : **10h**
Nombre de places : **16**
Offre de service : **36 960h**
Taux de facturation : **105,80%**
Taux occupation : **75,42%**
Prix moyen : **1.26€**

Prix PSU retenu : **6,41€**
Nombre d'heures réalisées : **26 345,50h**
Nombre d'heures facturées : **27 873,50h**
Participation familiale : **35 201,96€**
PSU CAF : **134 314€**
Bonus mixité : **4 800€**
PSU MSA : **9 326,55€**

Repères – indicateurs IDA :

1) PART DES FRAIS DE PERSONNEL : Ratio entre le montant des frais de personnel et le montant total des dépenses.

79,82% (doit être inférieur 90%)

2) NOMBRE D'ENFANTS PAR PLACE : **2,75 (doit être compris entre 1 et 5)**

3) NOMBRE D'HEURES PAR PLACE :

1646h par place (moyenne nationale 1450h/place)

4) TAUX D'OCCUPATION REEL : **75,42% (doit être supérieur à 60%)**

5) TAUX DE FACTURATION : **105,80%**

6) TAUX DE DÉFICIT : Le taux de déficit correspond à la différence entre le montant total des dépenses et le montant total des recettes rapportée au montant total des recettes.

Excédentaire de 5 692€

7) NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE :

231 jours (doit être supérieur ou égal à 220 jours)

8) PRIX DE REVIENT RÉEL BRUT : Ratio entre le montant total des dépenses et le nombre d'actes réalisés.

11,57€ / heure réalisée (doit être inférieur ou égal à 15,19€)

9) COUT DE LA PLACE : **19 063€ / place**

10) MOYENNE DE PARTICIPATION FAMILIALE : Ratio entre le montant total des participations des familles et le nombre d'actes réalisés : **1,26€ / heure**

11) POURCENTAGE D'ENFANTS ÉLIGIBLE AU BONUS HANDICAP : **0**

**Le résultat de l'exercice 2023 arrêté
au 31 décembre 2023 est
excédentaire de 5 692€ contre un
résultat excédentaire de 24 394€ en
2022. Cette somme sera ajoutée sur
les fonds associatifs.**

II EST PROCÉDE AU VOTE DU BILAN FINANCIER, ADOPTE A L'UNANIMITE

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2024

Présentation faite par GRASSONE Cyril et MARX Mathilde

CHARGES

Compte :	BP :
ACHATS (SAUF 603) (600000)	22800
Matières consommables (602100)	14200
	Alimentation (602110)
	3200
	Sous-Traitance - Repas (602120)
	11000
Fournitures consommables (602200)	5400
	Produits d'entretien (602220)
	650
	Fournitures de bureau (602250)
	850
	Produits pharmaceutiques et d'hygiène (602260)
	800
	Achats de couches (602270)
	2100
	Fournitures d activités (602280)
	1000
Frais Pandémie (602300)	0
	ELECTRICITE (606110)
	2000
	EAU (606120)
	700
	Petit équipement (606310)
	500
ACHATS DE MARCHANDISES (607000)	0
AUTRES CHARGES EXTERNES - SERVICES EXTERIEURS (610000)	9030
SOUS TRAITANCE GÉNÉRALE (611000)	4400
Sorties extérieures (611100)	600
Prestataires Extérieurs (611200)	800
Sous-traitance Paies (611400)	3000
Entretien et réparations (615100)	3200
Maintenance (615600)	700
Assurance Multirisques (616100)	530
Documentation générale (618100)	200
Frais de colloques, séminaires, conférences (618500)	0
AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS (620000)	12825
Honoraires (622600)	4765
	Honoraires CAC (622610)
	3400
	Honoraires autres (622620)
	165
	Honoraires Paie (622630)
	0
	Honoraires RSAI (622650)
	1200
Frais d'actes et de contentieux (622700)	0
Divers (622800)	0
Cadeaux (623400)	100
Catalogues et imprimés (623600)	0
DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS (625000)	1990
Frais de déplacements (625100)	1640
	Frais de déplacement Formation (625110)
	640
	Frais de déplacement Autres (625120)
	1000
Missions (625600)	50
Réceptions (625700)	300
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (626000)	640
Affranchissements (626300)	50
Téléphone (626500)	540
Hébergement Site (626600)	50
SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS (627000)	20
DIVERS (628000)	5310
Cotisations (liées à l'activité économique) (628100)	1500
Frais de Formation (628300)	2600
Frais Analyse de Pratiques Professionnelles (628500)	1210
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS (630000)	4000
Taxe sur les salaires (631100)	0
Participation des employeurs à la formation professionnelle continue (633300)	4000
	Autres impôts locaux (635130)
	0
Autres impôts et taxes (635800)	0
CHARGES DE PERSONNEL (640000)	275300
RÉMUNÉRATIONS DU PERSONNEL (641000)	223500
Salaires, appointements (641100)	220900
	Salaires (641110)
	204700
	Salaires Apprentis (641120)
	16200
Congés payés (641200)	0
Primes et gratifications (641300)	2600

1/3 - G2CRE - 17/03/2024 22:00

Compte :	BP :
Prime de Partage de Valeur (Noël) (641310)	900
Gratification Stage (641320)	1700
Avantage Mutuelle (641410)	0
Indemnité de licenciement (641420)	0
Indemnité Activité Partielle SALARIE (641431)	0
Allocation Activité Partielle RECU (641432)	0
Indemnités de fin de contrat (641440)	0
Allocation Formation (641600)	0
CHARGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE PRÉVOYANCE (645000)	50000
Cotisations à l'URSSAF (645100)	38000
Cotisations aux mutuelles (645200)	3000
Cotisations aux caisses de retraites et de prévoyance (645300)	9000
Charges sociales - congés payés (645820)	0
Médecine de travail, pharmacie (647500)	1800
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL (648000)	0
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (650000)	0
CHARGES FINANCIÈRES (660000)	0
Intérêts bancaires (661600)	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES (670000)	0
Pénalités, amendes fiscales ou pénales (671200)	0
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS (680000)	2123
Immobilisations incorporelles (681110)	0
Immobilisations corporelles (681120)	2123
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation (681500)	0
EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (860000)	11000
Total :	337078

PRODUITS

Compte :	BP :
VENTES DE PRODUITS FABRIQUÉS, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES (700000)	238989
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICES (706000)	238809
Prestation de service MSA (706110)	9571
Prestation de service CAF (706230)	137684
Fonds d'accompagnement CAF (706240)	0
Bonus Mixité Sociale (706250)	4800
Bonus Territoire (706260)	34984
Bonus Attractivité (706270)	15520
Participations des usagers - Accueil 0 - 4 ans (CAF) (706411)	32305
Participations des usagers - Accueil 0 - 4 ans (MSA) (706412)	2245
Autres participations (706420)	0
Adhésion (706424)	1700
VENTES DE MARCHANDISES (707000)	180
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (740000)	68020.4
Montagnac (744100)	26254.8
Roumoules (744200)	9526.8
Sainte Croix (744300)	652.8
Puimoisson (744400)	5161.2
Allemagne (744500)	15932.4
Quinson (744600)	10111.6
Saint Laurent du Verdon (744700)	380.8
AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (750000)	0
Dons manuels (754110)	0
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE (758000)	0
PRODUITS FINANCIERS (760000)	800
PRODUITS EXCEPTIONNELS (770000)	1818.6
QUOTE-PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT VIRÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (777000)	1770
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (778000)	48.6
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DÉPRÉCIATIONS ET PROVISIONS (780000)	0
TRANSFERTS DE CHARGES (790000)	16450
Remboursement Formation Personnel (791100)	3240
Remboursement IJSS CHORUM (791200)	0
Remboursement IJSS CPAM (791300)	0
Aide apprentissage (791400)	12000
Aide pour l'emploi (791500)	0
Transfert Mutuelle Enfant (Avantage) (791600)	0
Remboursement Frais de colloque (791700)	0
Aide Contrat PEC (791800)	0
Remboursement APP (791900)	1210
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES (797000)	0
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (870000)	11000
Total :	337078

Résultat BP : 0

Le budget a été réalisé en tenant des revalorisations salariales liées à la nouvelle classification (+10%).

Il comprend l'embauche de deux apprenties (une CAP Accompagnement Éducatif petite Enfance et un BAC Pro service à la personne) à partir de septembre 2023.

Il intègre le nouveau CTG avec les communes signataires et la part d'Allemagne en

Provence, à ce jour non validé par la commune.

Il intègre également le bonus attractivité, nouvelle aide de la CAF pour réduire le coût de l'augmentation des salaires de la branche.

Il intègre le surcoût lié à la formation de deux Salariés et les travaux du mois d'août.

Il applique une inflation : Energie : +7% - Alimentation : +12% - Traiteur ; + 7% - Couche, hygiène, entretien : +4% - Prestation : +5% - Médecin du travail +5%

Prévisionnel activité :

Nombre de jour : **227**

Amplitude journalière : **10h**

Nombre de places : **16**

Offre de service : **36 320h**

Taux de facturation : **106,19%**

Taux occupation : **71,10%**

Prix moyen : **1,26€**

Prix PSU retenu : **6.63€**

Nombre d'heures réalisées : **25 823h**

Nombre d'heures facturées : **24 422h**

Participation familiale : **34 551€**

PSU CAF : **137 684€**

Bonus mixité : **4 800€**

PSU MSA : **9 571€**

Repères – indicateurs IDA prévisionnels :

1) PART DES FRAIS DE PERSONNEL : Ratio entre le montant des frais de personnel et le montant total des dépenses. **81.67%** (**doit être inférieur 90%**)

2) NOMBRE D'ENFANTS PAR PLACE :

2,76 (prévision 44 enfants) (**doit être compris entre 1 et 5**)

3) NOMBRE D'HEURES PAR PLACE :

1 613h par place (**moyenne nationale 1450h/place**)

4) TAUX D'OCCUPATION REEL : **71,10%** (**doit être supérieur à 60%**)

5) TAUX DE FACTURATION : **106,19%**

6) TAUX DE DÉFICIT : Le taux de déficit correspond à la différence entre le montant total des dépenses et le montant total des recettes rapportée au montant total des recettes.

A l'équilibre (BP)

7) NOMBRE DE JOURS D'OUVERTURE : **227 jours** (**doit être supérieur ou égal à 220 jours**)

8) PRIX DE REVIENT RÉEL BRUT : Ratio entre le montant total des dépenses et le nombre d'actes réalisés. **13,05€ / heure réalisée** (**doit être inférieur ou égal à 15,19€**)

9) COUT DE LA PLACE : **21 067€ / place**

10) MOYENNE DE PARTICIPATION FAMILIALE : Ratio entre le montant total des participations des familles et le nombre d'actes réalisés **1,26€ / heure**

11) POURCENTAGE D'ENFANTS ÉLIGIBLE AU BONUS HANDICAP **0**

IL EST PROCÉDE AU VOTE DU BUDGET PRÉVISIONNEL, ADOPTE A L'UNANIMITE

PROJETS 2024

Fait par Némésis PASSERA, Adeline LAUER et Stéphanie TINTURIER

Enrichissement des pratiques du personnel :

Formation : En 2024, un plan de formation a été, à nouveau, mis en place en collaboration avec l'ACEPP, ALPE, CPNEF et UNIFORMATION afin de prendre en charge les formations individuelles de chaque professionnel et des formations collectives.

Formation individuelle :

Coralie BARATTA :

- ACCUEILLIR UN NOUVEAU MEMBRE DANS L'ÉQUIPE – TRANSMETTRE SON SAVOIR-FAIRE
- Les EAJE au cœur de l'actualité
- Analyse de Pratiques Professionnelles de Direction

Mathilde MARX :

- ACCUEILLIR UN NOUVEAU MEMBRE DANS L'ÉQUIPE – TRANSMETTRE SON SAVOIR-FAIRE
- Les EAJE au cœur de l'actualité

Adeline LAUER : INTÉGRER L'OBSERVATION DANS SES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Alicia SAPONE :

- Accompagner les demandes parentales et leurs diversités
- AJUSTER & CONFIRMER SON POSITIONNEMENT PROFESSIONNEL

Pauline GODEFROY et Nathalie MUNOZ :

Formation Auxiliaire de Puériculture – 1 an

Stéphanie Tinturier et Alicia Sapone :

formation « Nouvelles vagues » - construction du projet autour des œuvres accueillies à la crèche : Totem et cabane

Formation Collective :

- HACCP

Analyse de pratiques professionnelles

Toute l'équipe avec Mme BROISSIN Nelly 6 réunions sur l'année

Analyse de pratiques professionnelles de Direction

Mathilde MARX

Travaux et aménagements en cours :

- Vérification par un électricien : le bouton d'arrêt des énergies, la présence de deux tableaux électriques distincts et vérification de l'installation du visiophone.
- Sécurisation du portillon (gâche électrique avec visiophone)

Les travaux non encore réalisés :

- Réparation, mise en conformité et double de clef du portillon donnant dans la cour de la cantine. (Mairie de Montagnac)
- Ajout des adaptateurs pédiatriques au défibrillateur communal (en cours par la Mairie de Montagnac).

- Mise à disposition des documents réglementaires de sécurité :
 - La copie du dernier rapport de la commission de sécurité des bâtiments.
 - La copie des PV de contrôle des extincteurs : 2020, 2021, 2022, 2023
 - La copie des PV de contrôle de l'installation électrique : 2020, 2021, 2022, 2023
 - La copie des PV de vérification des climatiseurs : 2020, 2021, 2022, 2023
 - La copie des PV de maintenance de la VMC : 2021, 2022, 2023
 - La copie des PV de vérification des BAES : 2022, 2023
 - La copie des PV des analyses de l'eau (analyse annuelle bactériologique de l'eau à la sortie d'un point d'eau en cuisine) : 2020, 2021, 2022, 2023

Pour donner suite au contrôle de la PMI, un projet de rénovation va être construit :

- Changement du revêtement du sol extérieur (devis en cours)
- Changement des portes avec poignées plus de 1,30m.
- Installation de volet roulant électrique sur toutes les ouvertures extérieures
- Coffrage du conduit de VMC et remise au propre de la peinture

Travaux en août : Dortoir des grands et Coffrage VMC

Projet 2024-2025-2026 : Refaire le revêtement du sol extérieur (cour + préau), changement de toutes les baies vitrées extérieurs (avec poignée 1,50m), installation de volets roulants électriques, isolation du préau). Projet à construire pour un cofinancement CAF 80 %

Communication :

Le site de La Marelle Enchantée

Projet de refaire le prospectus publicitaire de la structure afin de le diffuser dans toutes les communes.

Interventions et liens avec les parents - Action Parentalité 2024

Cafés parents en attente

Thèmes possibles :

- α Alimentation avec la RSAI ?
- α La période d'opposition avec la psychologue ?

Atelier Parents :

Fabrication de pâte à modeler avec la Turboludo

Découverte du Totem et de la Cabane (Partenariat Nouvelles vagues)

Si des parents sont volontaires pour réaliser des ateliers avec les enfants de crèche, n'hésitez pas à venir nous voir.

Assemblée générale : Présentation de l'association et organe décisionnel de l'association. C'est le moment fort de la vie associative.

Repas des familles : réalisé juste après l'Assemblée Générale. C'est un moment important dans la vie association où parents, salariés, ... peuvent partager un temps convivial autre que sur les temps d'accueil ou de départ de la crèche. Il participe à créer du lien les uns avec les autres autour de notre association.

Accompagnement à la parentalité : entretien possible avec la directrice, la psychologue, la RSAI.

Activités et manifestations 2024 :

- Partenariats culturels et Physique notamment avec l'atelier lecture de la Médiathèque de Gréoux les bains, les séances d'éveil corporel avec l'association Les Boukans et l'éveil musical avec FifiRubato
- Vente de chocolat de Noël au profit de la crèche
- Traditionnelle journée de Noël
- Toujours la venue de la turboludo
- Nos promenades dans le village, au parc et en forêt.
- Une fois par mois une journée « jouer avec des objets de récupération »
- La journée des enfants à Quinson, le 20 janvier 2024
- Sortie avec le minibus communal mis à disposition par la commune de Quinson.
 - Piscine de Quinson
 - Balade à Gréoux les bains
 - chasse à l'œuf au parc à la Ferme La Bohême
 - Visite de la Safr'ânerie de Magali et Lucien
 - Sortie au lac de Ste croix
 - Sortie à la Ferme La Bohême
 - Sortie à la ferme du Gaou
- Projet « Photos des familles »
- Projet « Parcours sensoriel »
- Journée à thèmes
- Activités pâte à modeler
- Projet Nouvelles Vagues : accueil de deux œuvres Totem et Cabane.

Continuité du potager et du compost de la crèche : volet développement durable et outil de partage et de cohésion des parents.

Nous recherchons de la Terre, du broyat, des plants.

Accueil périscolaire :

	Jan- vier	Fé- vrier	Mars	Avril	Janvier à avril
Nb enfants diffé- rents	9	10			
Nb d'heures	254	365			

Les enfants concernés sont de 3 communes différentes. Nous sommes en hausse pour le moment.

IL EST PROCEDE AU VOTE DES PROJETS 2024, ADOPTE A L'UNANIMITE

Avenant du Règlement de Fonctionnement.

-> L'article VI du règlement de Fonctionnement « Le mode de calcul du tarif et les éléments du contrat d'accueil », chapitre « L'ACCUEIL DES ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS » est ainsi modifié :

Il est ajouté, la mention suivante :

« Les subventions publiques octroyées par la Caisse d'allocations familiales aux gestionnaires des structures d'accueil du jeune enfant sont basées en partie sur les heures de fréquentation réelle des enfants. Ces heures doivent être fiables, pour que les subventions publiques versées par la Caf correspondent au juste financement. Dès lors, le gestionnaire est tenu à la plus grande vigilance quant au correct enregistrement de ces heures. Les familles sont invitées à informer la direction de la structure de toute erreur dans le relevé d'heures de présence réelle qui leur serait transmis. Des contrôles peuvent être diligentés par la Caf. »

-> L'article IV du règlement de Fonctionnement « Les modalités d'inscription et les conditions d'admission des enfants », chapitre « LE PERSONNEL » est ainsi modifié :

Les auxiliaires de puériculture occupent désormais l'emploi repère « Accompagnateur Petite Enfance et Parentalité ».

« L'équipe est composée de :

- Une directrice, titulaire du diplôme d'État **d'éducateur de jeunes enfants**.
 - Deux **Accompagnateurs Petite Enfance et Parentalité**, titulaire du diplôme d'**Auxiliaire de puériculture**.
 - Trois animatrices petite enfance, titulaire qualifié (**CAP Petite Enfance**)
 - Une/deux apprentie(s) (en fonction des années)
 - Un agent polyvalent
- »

-> L'article V du règlement de Fonctionnement « Les horaires et les conditions d'arrivée et de départ des enfants », chapitre « PÉRIODES DE FERMETURES ANNUELLES » est ainsi modifié :

« Deux périodes de fermeture sont prévues :

- 2 semaines pendant le mois d'août pour les vacances scolaires d'été
Pour 2024,

La première semaine d'août (05 au 09/08/2024) et la dernière semaine d'août (26 au 30/08/2024, le service fonctionnera en demi-effectif au niveau du personnel et l'accueil sera limité à 10 places. L'amplitude horaire sera modifiée. Le multi-accueil ouvrira de 9h à 17h du lundi au vendredi. Les réservations du mois d'août devront s'effectuer dès le mois de juin afin d'organiser la répartition des enfants.

- 2 semaines pendant les vacances scolaires de Noël.

Ces périodes sont décidées et appliquées par le bureau chaque année.

»

**IL EST PROCÉDE AU VOTE DE L'AVENANT DU RÈGLEMENT DE FONCTIONNEMENT,
ADOpte A 25 voix sur 26 votants.**

QUESTIONS DIVERSES

Aucune Question

ÉLECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2024

Restants :

Membres	Fonction 2023	Sortant / Se représente
STIEVENART Nathalie		Sortante
DAUTREME Floriane	Secrétaire	Se représente
FABRE Maxime		Se représente
FAMIGLIETTI Harold		Se représente
GRASSONE Cyril		Se représente
MARTINEZ Nancy	Vice-secrétaire	Sortante
MEAUX Marine	Présidente	Se représente
PASSERA Némésis	Trésorière	Sortante
TISSERANT Sandra	Démission	Sortante

Nouvelles Candidatures :

- BROISSIER Laura
- SABIN Anna

**IL EST PROCÉDE A L'ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LES CANDIDATS SONT ELUS A L'UNANIMITE
CLOTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

Le Conseil d'administration remercie et offre un bouquet de fleurs à Némésis PASSERA qui quitte la région après plusieurs années au poste de trésorière au sein du bureau de l'Association.

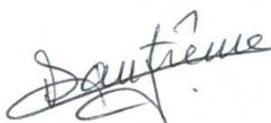
SABIN Anna a démissionné quelques jours plus tard.

Signatures :

BOISSIER Laura



DAUTREME Floriane



FABRE Maxime



FAMIGLIETTI Harold



GRASSONE Cyril



MEAUX Marine

